

Commission de contrôle des listes électorales

La commission statue a posteriori sur les inscriptions et radiations de la liste électorale opérées par le maire. Elle se prononce également sur les Recours Administratifs Préalables Obligatoires (RAPO) qui auraient pu être formés par les électeurs contre les décisions de refus d'inscription ou de radiation prises à leur égard par la Maire.

Au lendemain de cette réunion, un tableau des inscriptions et radiations sera affiché et consultable au service Elections par les administrés durant une période de 7 jours.

La commission de contrôle des listes électorales de Gentilly a été instituée par arrêté préfectoral pour une durée de 3 ans.

Listes	Titulaires Noms et Prénoms	Suppléant(es) Noms et Prénoms
Pour le social et l'écologie, ensemble et engagé.es pour Gentilly	LABADO Marie Jésus	SAUSSURE-YOUNG Martine
	CARTEAU Françoise	GROUX Nadia
	DAUDET Patrick	LE ROUX Sébastien
Bien commun pour Gentilly	MAZIÈRES Marion	CRESPIN Benoît
Demain Gentilly	EL ARCHE Farid	LEFEUVRE Jean-Baptiste